

170 *Journal Historique sur les*  
*Les supots de Themis, pour de bonnes pratiques,*  
*Le plaideur, pour le gain d'un Procez envieux,*  
*Le pauvre Jardinier pour un tems pluvieux,*  
*Le rouge Biberon, pour le jus de la Tonne,*  
*Le bazardeux fruitier, pour une riche Au-*  
*tomne,*  
*Et pour les toits à bas l'industriex Masson,*  
*Le Laboureur pour l'Or d'une belle Moisson.*  
*Mais quel plaisir seroit, de voir les vœux con-*  
*traires*  
*De tous ceux qui navigent sur les Ondes ameres!*  
*L'un demande le Sud, celui là voudroit l'Est,*  
*Un autre veut le Nord, l'autre a besoin de*  
*l'Ouest:*

*Gratifi-*  
*cation du*  
*Roi.*

XV. Le Comte de Rouffy, avec l'agrément du Roi, a vendu au Marquis de N. le, sa Charge de Capitaine Lieutenant des Gendarmes Ecoffois; pour la somme de deux cens mille livres. Le Roi a donné à Mr. de S. Hilaire, Lieutenant General de l'Artillerie, la Commanderie de l'Ordre de S. Louïs; vacante par la mort de Mr. de la Barre Capitaine aux Gardes, qui vaut trois mille livres de rente. Sa M. a donné au Chevalier de Simiane une pension de pareille somme.

Mr. Prignonet, comme plus ancien Lieutenant au Regiment des Gardes Françoises, a eu la place de feu Mr. de la Barre; chaque vacance a été remplie par droit d'ancienneté, & le Chevalier de Peze Capitaine de Dragons, a eu l'Enseigne vacante dans ce Regiment, par l'avancement des autres Officiers.

*Mr. d'An-*  
*gervilliers*

XVI. Mr. d'Angervilliers a été nommé Intendant de l'Armée de Piémont, en la place